LE RIÉZOIS *Infos*

Bulletin municipal d'informations

www.ville-riez.fr

N° 80

Juillet 2023

PHOTO JEAN-PAUL FAUCON

La porte Samson ou porte Saint-Sols

La place Émile Bouteuil, également connue sous le nom de place des Ormeaux, s'ouvre devant le portail occidental de l'église de Riez. C'est là que se dresse la fontaine de Samson, ou Fond Bannette encore appelée font Benoite. C'est là, encore, que s'ouvre l'une des deux portes de l'enceinte monumentale qui, à partir du XIVe siècle, enserre et protège la ville.

Cette porte, dite de Samson ou Saint-Sols, s'intégrait dans un système défensif aujourd'hui en partie démantelé. Celui-ci incluait un profond fossé creusé à l'extérieur et au pied du rempart, jadis enjambé - au niveau de cette porte - par un pont-levis. Une tour avancée, dite tour du Ravelin, renforçait en outre ce point de passage.
Du fossé, comme de la tour du Ravelin, plus rien ne subsiste de visible mais la porte est en revanche fort bien conservée. La route qui depuis Marseille et Aix se dirigeait vers Riez aboutissait à ce passage obligé : peu avant ce point, elle franchissait à gué le ruisseau du Colostre puis longeait le monument des Quatre colonnes. Elle se confondait ensuite avec l'actuel « Chemin des Colonnes ».

Le haut de la porte culmine à treize mètres de hauteur. Le passage était défendu par deux archères latérales aménagées dans la partie inférieure des courtines. Celle du rempart nord-est est encore visible, à demi masquée par un garage construit en appui sur la muraille. Deux solides ventaux en bois, ainsi qu'une herse et un assomoir (ouverture qui permettait de jeter des projectiles sur les éventuels assaillants), complétaient le dispositif de défense.

La forme tronquée du sommet de l'ouvrage résulte du fait qu'une maison d'habitation - désormais arasée - occupait jadis la partie supérieure de la porte.

Après six siècles d'existence, et le passage récent de trop lourds charrois, l'ouvrage demande à être restauré. Ce travail, qui vient d'être lancé, permettra de léguer aux générations futures un impressionnant témoin du temps, pas si éloigné de nous, où la guerre frappait régulièrement à nos portes !

Philippe Borgard

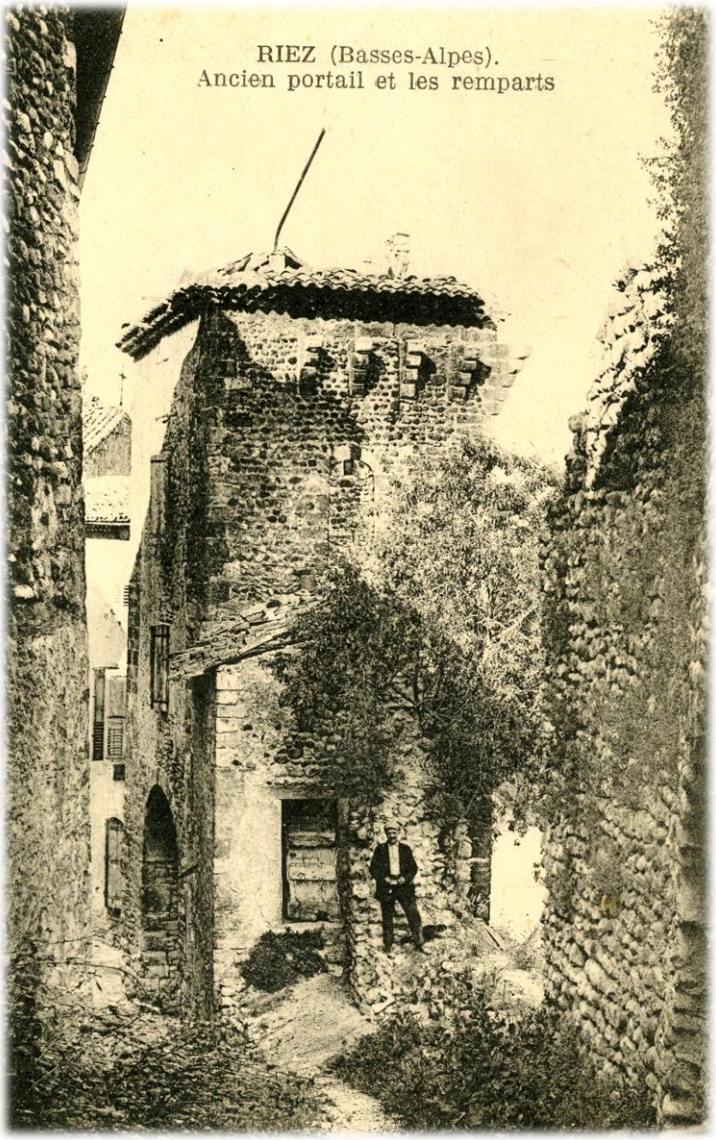

Illustration
Face nord de la porte Saint-Sols, au début du XXe siècle. On aperçoit la toiture de la maison qui occupait alors le sommet de l'ouvrage (Collection privée).

Sommaire

Le mot du maire p. 3
Conseils municipaux-Activités mairie p. 4
Riez Société p. 9
14 juillet-L'été à Riez p. 13
Riez Société suite p. 17
Riez Activités-1 Réunions p. 18
Riez Activités 2 Travaux p. 21
Histoire p. 25
Riez Associations p. 26

Le mot du maire

Le Riézois. *Infos*

Publication
Mairie de Riez
Directeur de la publication
et de la rédaction
Christophe Bianchi
Rédaction
Jean-Paul Faucon, Caroline Marin et les auteurs des articles cités dans le numéro
Création, mise en page
Jean-Paul Faucon
Crédit photos
Mairie de Riez, auteurs des articles
Tirage
1400 exemplaires
Impression
Imprimerie de Haute-Provence
Imprim'Vert
ZA Les Iscles
04 700 La Brillanne
Dépôt légal
À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique
Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Riézoises, Riézois,

L'été est là et nous allons, je l'espère, pouvoir savourer un moment de repos convivial, riche en festivités après ce printemps pluvieux durant lequel les réserves en eau se sont corrigées et que nous attendions afin de voir notre nature revivre.

Ces six premiers mois de l'année ont été consacrés avec ardeur à différentes études nécessaires à la réalisation de projets qui vont transformer Riez et assurer un bel avenir à notre cité où l'histoire, l'architecture sont un passé enrichissant que l'on doit être fier de posséder. Je sais que nombre d'entre vous trouvent que les choses n'avancent pas assez vite. Toute réalisation passe par une phase de préparation, de gestion de dossiers pour certains épineux et l'obligation de respecter des procédures contraignantes. Les réalisations nécessitent l'obtention de subventions car la commune de Riez ne peut tout financer seule. Il faut donc instruire des dossiers et surtout attendre les réponses à ces demandes. Un travail peu visible pour les Riézoises et les Riézois, un travail ingrat car à la merci d'une administration pointilleuse où chacun excelle à trouver la faille que nul autre n'avait vu. Le début des travaux de la place Saint-Antoine a obligé à une étude de la contamination possible des goudrons par l'amiante, les travaux de la porte Saint-Sols ont demandé une étude sur la résistance des sols, la construction de l'ascenseur de la mairie oblige au préalable à la mise en sécurité incendie du bâtiment, la construction de la caserne a nécessité la gestion de l'écoulement des eaux pluviales… Autant de dossier à gérer par les groupes de travail attachés à ces dossiers.

« Petites Villes de Demain », ce projet initié par l'État qui promet à Riez un avenir splendide, se développe. De nouveaux dossiers de dernière minute sont en rédaction. Celui de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), obligatoire dans le cadre de ce projet, a été voté à la majorité lors du dernier conseil municipal. Combien d'heures pour le réaliser !

Riez a été choisie par les autorités départementales pour fêter le 14 juillet. La cérémonie et la journée seront à la hauteur de cet évènement.
Vous trouverez toutes les informations en pages intérieures de ce n° 80 du Riézois.
Je vous attends nombreux.

Christophe Bianchi, maire de Riez

À Riez le 14 juillet

RIEZCONSEILS MUNICIPAUX-ACTIVITÉS MAIRIE

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023 À 13 H 30

En préliminaire, plusieurs questions et remarques ont été faites par un élu de l'opposition :

- Une erreur s'est insérée dans la page III B-2 au niveau du chapitre 13. *Il lui est indiqué que cette coquille sera rectifiée.*
- Le taux de réalisation est de 4,3 % en 2022. Ce taux est très faible et il y a donc tromperie sur la marchandise. Le montant des dépenses équivalentes des autres communes est largement supérieur au nôtre. *Claude Bondil répond qu'on est à Riez et qu'il faut regarder seulement Riez et ne pas comparer avec les autres communes. Les projets vont s'ouvrir prochainement. En 2023 et 2024, on aura beaucoup de réalisations. Effectivement, il y a eu des années où on a très peu réalisé. Mais cette année, trois gros projets vont être lancés. Il indique que les élus sont conscients qu'il faut sortir les projets mais il faut prendre en compte la lenteur administrative et les marchés publics. Il entend ce que dit Monsieur Dubois mais il ne faut pas regarder ce que font les autres.*
- L'analyse des élus d'opposition est différente. Le projet politique n'est pas clair. L'organisation interne est en cause étant donné la suppression des commissions municipales. *Claude Bondil répond que c'est sa façon de penser.*
- Explications sur les crédits annulés. *Claude Bondil répond qu'on en parlera au moment du budget primitif.*
- La commune a versé seulement 17 000 € aux associations au lieu des 27 000 € prévus. *Chantal Arnoux répond que les subventions ne sont pas toutes demandées par les associations. Le service administratif indique que le Comité des fêtes n'a pas demandé la totalité de la subvention allouée.*
- Dépassement des indemnités des élus. *Le service administratif répond que cela est dû à l'augmentation du point d'indice.*
- Réduction des titres et annulation des mandats. *Le service administratif indique que ces réductions de titres ou annulations de mandats sont dues à des erreurs d'imputations budgétaires.*

ORDRE DU JOUR

- Compte administratif et compte de gestion - exercice 2022
- Affectation des résultats
- Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
- Autorisation de programmes et crédits de paiement pour 2023
- Budget primitif - exercice 2023
- Subvention au CCAS
- Contrat de maintenance/Cloches/Église
- Convention d'intervention foncière/EDF PACA/Avenant N° 1

RÉUNION DU 6 JUIN 2023 À 14 H

ORDRE DU JOUR

- DM N° 1 Budget général
- Taxes foncières/Propriétés bâties/Limitation de l'exonération de 2 ans
- Subventions associations 2023
- Dons/Ancienne cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Riez
- Parcelles communales/Séparation parcellaire
- Don/Arme à feu/Police municipale/Association STAR
- Convention de partenariat/Accompagnement numérique/ANCT
- Jury d'assises 2023

Questions orales

J. Escudier : « Dans quelle direction travaille la mairie de Riez ? Quand les Riézois verront-ils quelque réalisation financée par le dispositif Petites Villes de Demain ? »

J. Escudier pour C. Dubois : « Devenir de la réhabilitation de l'hôtel de Mazan ?»

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site https://www.ville-riez.fr/

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE

Une conseillère numérique France Service vient de prendre ses fonctions au sein de l'équipe de la mairie de Riez. Elle a pour mission de vous aider à prendre en main l'outil informatique et vous guidera dans son utilisation. Dans un premier temps, elle ne pourra pas réaliser à votre place des démarches administratives et personnelles. Elle pourra seulement vous aider dans l'utilisation des outils informatiques. **Dans un second temps, une fois les autorisations acquises dans le cadre d'une nomination « Aidant connect », elle pourra vous aider plus spécifiquement et personnellement dans vos démarches**.

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

FRANCE RELANCE

Riézoises, Riézois,

Une conseillère numérique France Services dont la mission est de vous aider à prendre en main l'outil informatique, vient de prendre ses fonctions au sein de l'équipe de la mairie de Riez.

Elle ne pourra pas réaliser à votre place des démarches administratives et personnelles mais pourra vous guider dans l'utilisation des outils informatiques afin de réaliser vos démarches.

À cet effet, des ateliers numériques vont être mis en place afin de :

- effectuer vos démarches administratives en ligne,
- prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette),
- apprendre les bases du traitement de texte,
- naviguer sur le net.

Vous pourrez ainsi :

- échanger avec vos proches,
- utiliser les réseaux sociaux,
- suivre la scolarité de votre enfant via les logiciels de gestion de vie scolaire,
- suivre les remboursements CPAM, CAF,
- prendre un rendez-vous médical,
- vérifier vos comptes bancaires,
- autres.

La conseillère numérique vous recevra - **sur rendez-vous au 04 92 77 99 01** - pendant les heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi :

Lundi	9h-12h / 14h-17h30
Mardi	9h-12h / 14h-17h00
Mercredi	9h-12h / 14h-17h30
Jeudi	9h-12h / 14h-17h30
Vendredi	9h-12h / 14h-16h30

N'hésitez pas à venir la rencontrer et vous inscrire aux ateliers qui vont être mis en place.

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services. www.conseiller-numerique.gouv.fr

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

Pourquoi aller voir un conseiller numérique France Services ?

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons :

- je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et je souhaite apprendre à la réaliser seul(e),
- je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien,
- je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Flyer explicatif en cours de distribution

Différents documents sont disponibles en mairie, au bureau du tourisme, chez les commerçants et sur les panneaux d'affichage officiels, sur le site de la mairie et sur Facebook.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023

Cette première des grandes cérémonies patriotiques nationales s'est déroulée dans notre ville avec le traditionnel rappel de ce moment de l'Histoire où notre pays, libéré de quatre années d'occupation allemande, a reçu la capitulation du régime nazi.
Après lecture des messages du ministre de la Défense et de l'Union Nationale des Combattants, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument aux morts honorant ainsi la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Une minute de silence d'hommage aux morts suivie d'une Marseillaise reprise par l'assistance ont clôturé cette cérémonie dont le but est de perpétrer la mémoire de cette période qui a profondément marqué l'Histoire de la France. Les porte-drapeaux ont été remerciés.
Nous formulons le vœu de voir prochainement (14 juillet et autres dates) les jeunes des écoles primaires ainsi que les collégiens venir s'associer à ces actes avec la population afin de partager ensemble ces instants de recueillement si émouvants qui nous rappellent
que la connaissance du passé permet
de comprendre et de préparer l'avenir.

Jean De Sousa

Deux nouveaux pompiers professionnels à Riez

Le centre de secours de Riez a accueilli ce jour deux nouveaux pompiers professionnels. Jérôme et Fabrice ont à cette occasion été nommés adjudants. Une cérémonie simple mais solennelle s'est déroulée en présence des autorités du SDIS et de son président Jean-Claude Castel, du colonel hors-classe Christophe Paichoux chef du corps départemental, de la sous-préfète Marie-Paule Demiguel, de la présidente du département Éliane Bareille et bien sûr du maire de Riez et des représentants du conseil municipal, du maire d'Allemagne-en-Provence. Après la levée du drapeau, l'accueil officiel des pompiers a eu lieu. La sous-préfète dans son allocution a loué l'engagement des pompiers qu'il est important de mettre en avant et de soutenir. Être pompier est une vocation, une action importante au service de la communauté de vie. Éliane Bareille a fortement insisté sur l'implication du Conseil départemental au

Discours du maire de Riez en présence de :

- Claude Bondil (1er adjoint),
- Jean-Claude Castel (Président du SDIS),
- Marie-Paule Demiguel (Sous-préfète),
- Éliane Bareille (Présidente du Conseil départemental),
- Gilles Bondil (Chef de centre),
- Christophe Paichoux, (directeur du SDIS).

niveau des services de secours et son soutien à la construction de la caserne de Riez. À ce propos il a été souligné l'avancement du dossier qui répond maintenant à l'ensemble des obligations de sécurité. Rendez-vous a été donné pour la pose de la première pierre qui ne saurait tarder. Le pot de l'amitié et les rencontres entre membres impliqués dans ces actions indispensables à la qualité de notre vie a terminé ce moment rappelant qu'une communauté, celle des pompiers, est à l'écoute de l'ensemble des citoyens.

Remise de décorations aux pompiers par Maxime Javelly, sénateur maire de Riez

Deux Riézois à l'honneur

Dans le cadre historique du château de Sauvan, appelé aussi le petit Trianon de Provence, sur la commune de Mane, deux de nos compatriotes riézois ont été décorés de la médaille d'or du **« Grand Prix humanitaire de France » :**
Le docteur Pierre Patin,
M. Jack Erba, Président de l'Union Nationale des combattants et du Souvenir Français.
Ce grand prix humanitaire de France a pour mission principale d'honorer et de récompenser les personnes qui ont, par leur courage, leur travail, leur abnégation, leur dévouement ou leur temps, contribué à aider ou soulager leur prochain, ou apporté leur soutien aux associations humanitaires et victimes de catastrophes.

Ces récompenses sont normalement délivrées par le Président du Sénat aux récipiendaires qui peuvent se rendre à Paris. Pour les autres c'est dans leur département, lors d'une cérémonie organisée et présidée par la Présidente nationale du grand prix humanitaire de France et la Présidente départementale de l'Ordre National du Mérite.
Dans le respect des conditions d'obtention de ces médailles, un résumé a été donné des actions, des services, du dévouement permanent réalisés par nos deux amis, au service de leur prochain.

Jack Erba Pierre Patin

Sachant que ces distinctions ont été amplement méritées, nous sommes heureux d'adresser nos plus vives félicitations à nos deux compatriotes en partageant avec eux l'honneur qui leur est fait et dont notre ville de Riez leur est reconnaissante.

Inauguration du tintement des cloches

L'équipe motivée ayant participé au nettoyage

Le 9 avril, jour de Pâques 2023, fut un moment fort de la vie du village. Un jour choisi spécialement puisque, dans la tradition chrétienne, il marque le retour des cloches de Rome donc aussi celles de Riez. La remise en fonction des cloches de la cathédrale a réuni les Riézoises et les Riézois, le monde religieux et politique dans ses figures marquantes. Dans un premier temps, il ne faut pas oublier la motivation de nombreuses personnes qui ont participé au nettoyage de l'église à la suite des travaux, qui, malgré les précautions prises, ont été très salissants.

L'église était comble comme il est assez rare de le voir. Après la bénédiction des travaux de remise en état des voûtes de l'église (voir Le Riézois N° 79), puis celle des cloches depuis la place extérieure, un apéritif a réuni Monseigneur l'évêque, le curé et son vicaire, la présidente du département Éliane Bareille, Jean-Claude Borghini, représentant la région, le député de la

circonscription Christian Girard, le maire de Riez Christophe Bianchi et ceux de plusieurs villages environnants, le maire de Magliano Alfieri, ville jumelle de Riez, qui s'était spécialement déplacé pour la circonstance. L'accompagnement

musical à l'orgue et à la voix ont réhaussé ce moment d'émotion car la musique a le pouvoir de le rendre plus intense. Les témoignages positifs recueillis suite à cette inauguration du tintement des cloches qui rythment désormais nos journées, sont la preuve que la tradition perdure et que le besoin de la faire vivre reste fortement ancré.
La remise en route du tintement des cloches a été subventionnée à raison de 4 000 € par l'association diocésaine et de 100 € par notre député Christian Girard. Nous les remercions.

Journée interdépartementale Sécurité routière des 2 roues motorisées

Les organisateurs et participants actifs au succès de la manifestation

Le samedi 13 mai 2023, la commune de Riez a accueilli la journée interdépartementale de sécurité routière deux-roues motorisées, organisée par les services de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, du Var, de la gendarmerie et de la municipalité.
Après un rappel des règles de sécurité et une réunion préparatoire sur le parcours, les motards inscrits pour cette manifestation ont pris le départ par groupe de cinq de plusieurs communes des deux départements, encadrés par les services mobiles de la gendarmerie. Les 140 motards ont convergé sur la commune de Riez, point de rassemblement à 11 h 30.
Après une pause-déjeuner, la pluie s'est invitée mais n'a pas entaché la bonne ambiance collective.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers de premiers soins après la chute d'un motard, de cours de code de la route, slalom, freinage d'urgence… dans la cour du collège. La visite des stands installés sur le parking du Pré de foire a été très intéressante tant pour les motards que pour les autres conducteurs d'engins motorisés.

C'est ainsi qu'il a été possible de prendre conscience de son champ visuel exact (le champ visuel est la portion d'espace que l'on peut voir sans tourner la tête), de connaître le temps d'élimination de l'alcool car seul le temps permet cette élimination. Pour rappel le seuil légal d'alcoolémie est de 0,5 g par litre de sang soit 0,25 mg par litre d'air expiré. Des essais sur la quantité d'alcool ingéré en fonction de la personnalité de chacun ont montré la forte variabilité de cette connaissance.

Plusieurs documents ont été distribués pour illustrer ces propos.

La manifestation s'est terminée à 16 h 30. Nous remercions pour leur collaboration les services préfectoraux et de gendarmerie des deux départements, le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Riez, Mme Costes, directrice du collège de Riez, les concessionnaires moto de Manosque, le Crédit Agricole et les services techniques de la commune.

Fête de la Saint-Maxime

Nos concitoyens savent que le samedi, le dimanche et le lundi de Pentecôte, à Riez, les forains s'installent sur la place Maxime Javelly avec de nombreuses attractions qui font le bonheur des enfants mais aussi des grands, que le bal donné le soir dynamise les Riézoises et Riézois de tous âges, que le lundi était à l'époque réservé au tournoi de sixte et le mardi au concours de boules. Le mardi, quand la réglementation le permettait encore, le maire octroyait « la journée du maire » aux enfants des écoles pour participer au repas sur l'herbe à Saint-Maxime. Les familles se réunissaient par groupe, suivant leurs affinités mais le principe de base était la convivialité, la tolérance, l'union de tous sans autre considération que celle du partage d'un bon apéritif et des produits du terroir. Certes la fête patronale, qui se tenait à Pentecôte, avait ses cérémonies religieuses. Libre à chacun d'y participer ou non. Cette année 2023 n'a pas fait exception à cette règle. Après la bénédiction du village au bord du plateau, puis la messe, la vente des petits pains bénis, l'apéritif offert par la mairie a bien eu lieu. Le repas sur l'herbe

s'est déroulé tout en scrutant le ciel. Il avait été prévu de monter nos aînés à Saint-Maxime mais les conditions météo défavorables ont obligé à annuler cette initiative. Rendez-vous l'année prochaine en espérant le soleil.

Fête de la transhumance

Cette journée a été un moment fort de la vie du village.
Voilà trente-sept ans que le groupe folklorique Lou Colostro est en activité. En 1986, quelques amis décident de former un groupe de danse classique ainsi qu'une troupe de théâtre. En 1988, sur une idée de Jeanne Armand, Martine Lamberto et Josiane Blancheton, diverses activités comme la danse folklorique donnent un nouvel élan à l'association. Le nom du groupe s'inspire de celui de la rivière qui prend sa source au col de Saint-Jurs pour se jeter dans le Verdon à Gréoux-les-Bains. Le « colostrum », qui signifie « lait maternel », nourrit telle une maman les terres traversées. Josiane Blancheton, présidente de Lou Colostro, « remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à toutes ces années de gaieté et d'amitié ». L'association Lou Colostro anime la fête de la Transhumance au cours de laquelle sont entre autres proposées une démonstration de bugade au lavoir de la Colonne, la tonte des moutons.... Pour préparer cette fête une forte motivation de tous les adhérents est nécessaire et on ne peut que grandement les remercier. Les costumes sont réalisés par Josiane. Elle s'inspire de modèles utilisés entre 1810 et 1920 (du Premier Empire à la Troisième République). N'oublions pas aussi de remercier la famille Gayde qui, avec son troupeau, enchante les spectateurs en attente le long des Allées. La question souvent posée par les vacancier est : « ils partent dans quel alpage les moutons ?».
Lou Colostro proposera l'hiver prochain les treize desserts et le vin chaud et organisera sans doute une collecte de jouets pour les redistribuer. Josiane est triste de devoir bientôt abandonner ses activités, car toutes ces années d'investissement associatif lui ont beaucoup apporté.

Suite page 17

Le 14 juillet 2023 à Riez

Le 14 juillet est un jour très important pour la France (si important qu'il est son jour férié !), mais ce qu'il commémore est encore plus remarquable.

Le 14 juillet 1789, le peuple français descend dans la rue et prend la Bastille, l'ancienne prison. Cet acte est devenu le symbole et le début de la Révolution française. Et le reste appartient à l'histoire !

Notre grand poète Victor Hugo déclarait,
« Le 14 juillet, c'est le jour où le peuple français s'est levé pour écrire sa propre histoire. »
Une histoire chargée de hautes et grandes valeurs universelles.
Mais, quelles sont les valeurs de la fête nationale ?

Les valeurs de la fête nationale française sont celles de la République. Tous les citoyens les connaissent par cœur, puisqu'elles sont gravées sur la façade des mairies et des écoles : **« liberté, égalité, fraternité ».**

- La constitution française, créée après la Révolution, proclame que tous les hommes naissent libres et égaux en droits. Ces deux premières valeurs « la liberté et l'égalité » sont des droits constitutionnels.
- La troisième valeur « la fraternité », quant à elle, représente un devoir moral d'empathie et d'engagement, indissociable des valeurs de respect et de tolérance.
- Dès l'origine, la fête du 14 juillet s'est voulue populaire et conviviale. Dans toutes les villes de France, des commémorations sont organisées pour rendre hommage aux anciens combattants tandis que des militaires et des gendarmes reçoivent une décoration pour récompenser leur engagement.

C'est pour cela que des millions de Français, à travers tout le pays, se retrouvent ensuite pour danser au bal des sapeurs-pompiers et savourer ce moment français si particulier.

Alors, en vous remerciant d'être venus à Riez partager avec la population ce moment de joie et de fierté nationale, nous souhaitons à tous une très belle journée et une belle soirée.

Jean De Sousa
Administrateur de l'UNC et du Souvenir Français

Ville de Riez

VENDREDI

14 juillet 2023

FÊTE NATIONALE

Cette année la ville de Riez est honorée, par les plus hautes autorités départementales, pour développer lors de ce 14 juillet le devoir de mémoire et les valeurs citoyennes.

Commémorations

en présence des autorités départementales

11 h - place Maxime Javelly - **Célébration au monument**
11 h 30 - allées Louis Gardiol - **Défilé**
12 h - place Maxime Javelly - **Apéritif d'honneur**

Festivités

17 h **Color run** (course colorée amusante)
21 h 30 **Bal des pompiers**

Toute la journée les artisans créateurs vous attendent place du Quinconce.

Été 2023

Riez en fête

Tous les mercredis et samedis 8 h à 13 h

Marché provençal

Tous les jeudis 18 h à 23 h

Marché nocturne, ses artisans et son animation musicale

Tous les mercredis à 21 h 30 (cour de l'école primaire)

Cinéma de pays

Jeux de boules

Jeu provençal	**21 mai**
	4 juin
	14 juillet
	15 août

Pour le jeu provençal licence obligatoire

Pétanque

Concours tous les jeudis
de juillet et d'août en semi nocturne

Vide-greniers

Jeux de boules (le long du Colostre)

Jardin d'enfants (tout autour)

Tous les samedis matin de juin et septembre

Tous les mercredis et samedis matin
de juillet et d'août

Place Maxime Javelly ou **Parc des Colonnes**

Plus d'informations pour vide-greniers au 06 60 71 16 13

Fêtes et manifestations

Fête foraine de la Pentecôte	**26, 30 mai**
Fête de la transhumance	**25 juin**
Color run	**14 juillet**
Bals des pompiers	**14 juillet**
	5 août
Les vieilles mécaniques	**6 août**
Fête foraine de la Colonne	**11, 16 août**
Bals villageois	**12, 13 août**
Forum des associations	**2 septembre**

Culture

Journée européenne de l'archéologie
« Balade « Riez, de haut en bas » **17 juin**

Florilège de la chanson française
Brel, Bécaud, Piaf…(10 h 30 place de la mairie) **28 juin**

Salon du livre **5, 6 août**

Festival « Flûtes et lavandes » (4 concerts)
Les musiques de Marcel Pagnol, Fête internationale de la flute…
6, 8, 10, 13 août

Festival « Confluence » (6 concerts)
Guitare pop, classique, manouche, bandonéon, Blues Band…
23 - 27 août

Associations organisatrices	
Garden lei Tradicioun	06 80 73 32 77
La Boule Romaine	06 98 90 58 98
Les 4 pattes	06 60 71 16 13
La Ruche des Mots	04 92 77 84 60
Lou Coulostro	06 08 47 10 72
Poètes des Hautes Terres	06 86 47 13 12

Informations complémentaires :
Office du Tourisme 04 92 77 99 09 - Mairie de Riez 06 80 65 97 09

« FLÛTES et LAVANDES à RIEZ »

Du 6 au 13 août 2023
Concerts à la
Cathédrale Notre Dame de l'Assomption à RIEZ (04500)

Dimanche 6 août 18h

« les musiques de Marcel Pagnol »
Concert conférence

LIONEL PONS musicologue	conférencier
MARIE-ANNE BAILLON	récitante
JEAN-LOUIS BEAUMADIER	piccolo
VÉRONIQUE POLTZ	piano

Musiques de FONTBONNE, VIVALDI, HONEGGER, TOMASI, LIEBERMANN, DAMARÉ, SCOTTO, COSMA

Mardi 8 août 18 h

CONCERT BACH

JEAN-LOUIS BEAUMADIER	piccolo
RIUXIN NIU	violon et alto
PIERRE-HENRI XUEREB	alto et viole d'amour
VÉRONIQUE POLTZ	piano

Sonates, Partitas, Duos…

Jeudi 10 août 18h

VIVA PICCOLO récital

JEAN-LOUIS BEAUMADIER	piccolo
VÉRONIQUE POLTZ	piano

MOZART, GLUCK, BACH, SAINT-SAËNS, GAUBERT, ANDERSEN, BOEHM, BRAHMS, KREISLER, GODARD

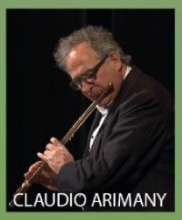

Dimanche 13 août 18 h

FÊTE INTERNATIONALE DE LA FLÛTE

SHERYL COHEN (USA),	
SALVATORE LOMBARDI (Italie)	
CLAUDI ARIMANY, et	
EDUARDO SANCHEZ (Espagne),	flûtes
JEAN-LOUIS BEAUMADIER (France)	piccolo
ANNA MALESCI (Italie),	
VÉRONIQUE POLTZ (France)	piano

GANGI, ROSSINI, DOPPLER, DEMICHELIS, TOMASI, SILVA

Place tarif unique 10€
Gratuit pour les moins de 15 ans
Musiques dans les Alpes de Haute Provence
L-D-22.05638

Le cinéma de pays
vous propose

12 juillet Élémentaire (des studios Disney)
19 juillet Indiana Jones et le cadran de la destinée
26 juillet Miraculous

Suite de la page 12

Balade « Riez, de haut en bas »

Cet événement s'inscrit dans le cadre des journées européennes de l'archéologie. Le départ a été donné à Saint-Maxime et l'arrivée s'est faite au baptistère où un apéritif convivial attendait les participants. Au cours des différentes haltes qui ont émaillé le parcours (Saint-Maxime, cimetière, jardin de l'hôtel de Mazan, baptistère) des commentaires ont été faits. La particularité de ces haltes était leur caractère insolite car émaillées d'intermèdes artistiques : claveciniste à la chapelle Saint-Maxime, trompettiste au cimetière, violon et guitares dans le jardin de l'hôtel de Mazan... Une initiative permettant un retour sur le passé qui rassemblait les porteurs d'une même idée.

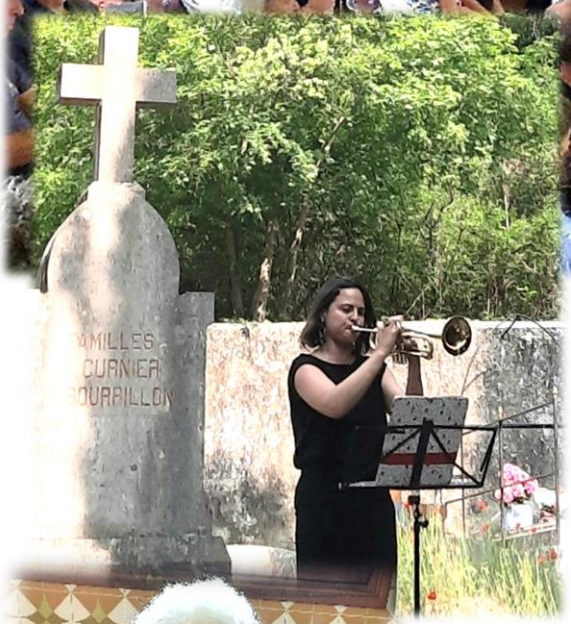

Loto caritatif

Organisé par l'équipe de l'entreprise, un loto caritatif au profit du don d'organes s'est tenu à la salle polyvalente de Riez.
Un succès qui a montré que la solidarité pour une cause ô combien importante reste à l'ordre du jour. La recette du loto sera intégralement reversée à l'association « Don d'organes ».

Odette, une nouvelle centenaire

Elle n'a pas beaucoup changée et reste telle qu'on l'a connue lorsqu'elle tenait l'épicerie rue du Marché. Beaucoup de Riézois allaient chez Odette pour leurs besoins journaliers. C'était l'époque du commerce de proximité. Le Louis (son mari) servait le client, imperturbable, que la commande soit importante ou toute petite comme un bonbon payé à la pièce.
C'est avec plaisir que les membres du conseil municipal sont venus apporter à Odette toute leur sympathie et lui ont souhaité de continuer une belle retraite entourée de sa famille.

J.-P. Faucon

RIEZACTIVITÉS-1

Réunions, réceptions, rencontres tenues à la mairie de Riez.

Nouvelle visite des gendarmes

Les gendarmes nous ont rendu visite le premier mars 2023 pour un point sur l'activité dans notre territoire. Le commandant Lionel Thil accompagné du major Michel Vicaire sont intervenus sur le thème « Police de sécurité au quotidien ». Devant plusieurs maires et élus de Riez et des villages voisins (Montagnac, Moustiers, Esparron, Allemagne), nous avons pris note que le niveau des infractions était à peu près constant depuis leur dernière intervention. 150 dossiers sont en cours de traitement. On monte dans le type de drogue « utilisé ». Après la présentation, de nombreuses questions ont été posées quant aux cambriolages et aux problèmes de la drogue. Sur Riez et ses alentours pour le moment les choses sont calmes mais il faut rester vigilant car subir l'influence des grandes métropoles est un phénomène qui s'amplifie. Il est important que les élus fassent remonter l'information lors de problèmes rencontrés. Le commandant a bien précisé que le rôle des gendarmes consistait à arrêter, apporter des preuves de qualité sur les infractions mais que leur rôle s'arrêtait là.

Lieu-dit, le tiers-lieu de Riez

Le 14 avril dernier a eu lieu le Comité de Pilotage du Lieu-dit, le tiers-lieu de Riez/Verdon, place Saint-Antoine, porté par l'association Cosens et labelisé Fabrique de Territoire par l'ANCT en 2021. L'occasion de présenter son rapport d'activité de l'année 2022.
Sur 2022, un quart du temps a été consacré à l'organisation du lieu et à l'accueil. Un autre quart au développement du projet proprement dit et au réseau des tiers-lieux du Sud Est. Un troisième quart a été dédié au projet « communauté » : Il s'agit ici, à travers les ateliers, les apéros, les sorties à thèmes, les clubs, de créer une communauté, de favoriser l'interconnaissance, de partager nos compétences, de sortir les personnes de l'isolement, de permettre aux nouveaux arrivants de connaître leurs voisins, d'imaginer et monter des projets écocitoyens, d'amender le champ de l'entraide, ce pilier majeur de la résilience. De fait, le Lieu-dit est un véritable noyau de mises en relation. Le quatrième quart a été employé à l'aide aux porteurs de projet et à l'insertion professionnelle, aux projets pour le territoire et aux services informatiques. Il s'agit ici de:

- Favoriser l'émergence de projets : structuration, formations, mise en lien, support numérique personnalisé et accompagnement à la visibilité (vidéos, sites web, référencement).
- Donner un coup de pouce à l'insertion professionnelle sur un territoire quasi dépourvu de relais institutionnels. Autour d'un petit café, et dans un lieu convivial ; aide à la création de CV, des lettres de

motivation, mise en relation, accueil de permanences (Pôle emploi, Initiative Alpes Provence, Cosens, Cmar). En 2022, grâce à un prix du Crédit Agricole, l'accent a été mis sur les jeunes 16-29 ans dans un projet intitulé Dynamo, avec un suivi particularisé d'une dizaine de jeunes, une réunion exceptionnelle suivie d'une cartographie de tous les acteurs de l'insertion et de la création d'entreprises dédiée aux jeunes dans le bassin a été construite et diffusée (et visible sur la plateforme dynamo.lieu-dit.org).

- Proposer une dynamique, une impulsion de développement innovant pour le territoire, qui transforme le Lieu-dit en laboratoire. En 2022, ce sont les 2 projets Dynamo & Verdon Malin qui ont été développés.

En vrac pour 2022, il y a eu 280 visiteurs uniques - 176 visites consacrées à l'aide à l'insertion professionnelle, à l'aide aux projets et à l'aide aux entrepreneurs - 80 journées de coworking ou télétravail - 96 visites consacrées à des activités de communauté autres (ateliers, apéros) - 15 formations pour tous - 9 vidéos de présentation de projets et 7 sites web.
Cette année, la moitié des visiteurs du Lieu-dit sont originaires de Riez. Le reste vient de tout le bassin délimité à l'est par La Palud / Moustiers, à l'ouest par Valensole et au sud par Quinson. Mais aussi, des visiteurs viennent d'un peu plus loin trouver des ressources et monter leurs projets : du Castelet, de Saint-Julien-le-Montagnier et de la vallée de l'Asse par exemple.
Vous avez tous la possibilité de participer au Lieu-dit pour le faire vivre et l'enrichir.

RHI et Anah

Visite à Riez le 2 avril des responsables de l'ANAH (Agence Nationale de l'HAbitat) afin de dynamiser certains projets entre autres celui de la RHI (Résorption de l'Habitat Insalubre) qui est en cours depuis plusieurs années.
Certains de nos concitoyens s'étonnent de voir un panneau informatif vieillir rue du Marché au niveau de l'îlot concerné par cette réhabilitation et cela sans que les choses ne bougent. Ce projet qui a débuté en 2013 a pour but de mettre à disposition 14 logements (T2 et T3) dans les étages et des salles d'activité au rez-de-chaussée. À cette fin, il est nécessaire de racheter les biens concernés. C'est l'EPF

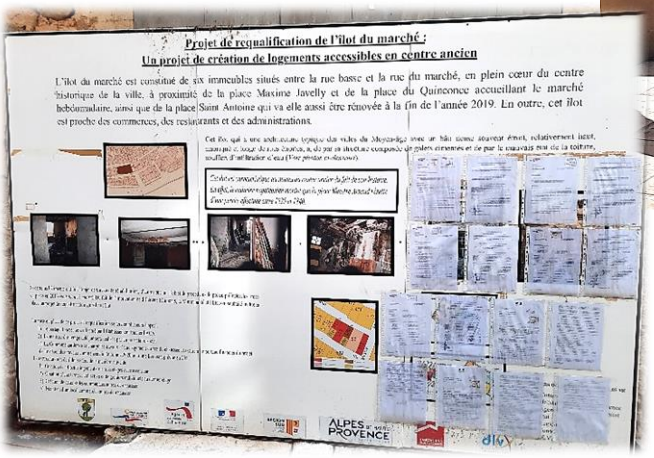

(Établissement Public Foncier dont le rôle est d'acquérir des terrains en vue de leur aménagement par un tiers) qui est chargé de cette action et qui revendra par la suite ces mêmes biens au même prix d'achat à la mairie. Si certains propriétaires ont accepté de vendre, d'autres ont refusé. Une procédure d'expropriation est donc en cours au moyen d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Pour cela un juge doit intervenir sur place. Compte tenu de son importante charge de travail, son intervention est en attente. Par la suite il faudra remettre en état l'ensemble des bâtiments. Le gros œuvre sera à la charge de la mairie et les autres travaux à celle du bailleur social. Initialement le projet devait se terminer en 2025. À quand la fin exacte !
À la question à nos interlocuteurs de l'ANAH : « C'est long pour aboutir à quelque chose, que dire à nos concitoyens ? », la réponse a été : « La temporalité de l'administration n'est pas celle des politiques ».

Opération de construction du centre d'incendie

Le 15 mai a eu lieu la présentation aux élus des communes concernées des plans de la nouvelle caserne.

Le plafond de la caserne actuelle ! Une nouvelle caserne s'impose.

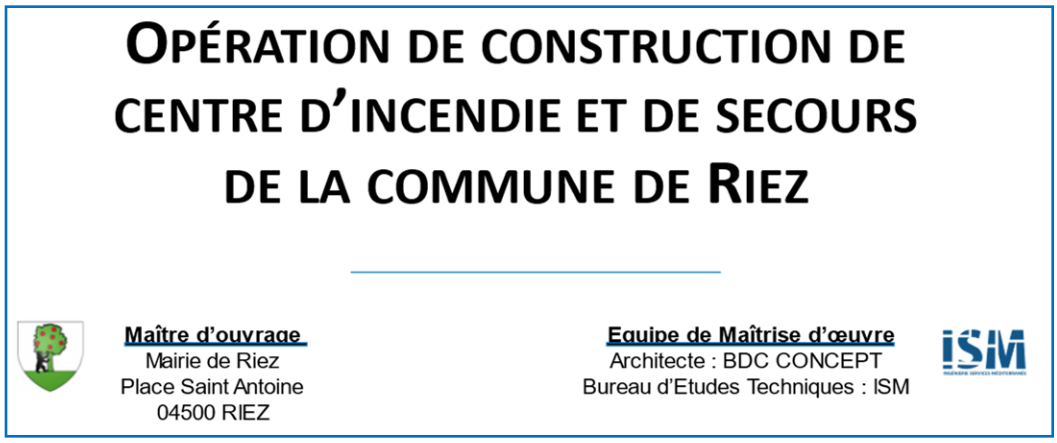

La surface du bâtiment sera de 1 700 m^2. Il sera composé d'une structure métallique sur béton. Le rez-de-chaussée sera la partie réservée à la lutte contre le feu et aux ambulances, les deux locaux étant séparés pour des raisons d'hygiène. Le premier étage comprendra deux bureaux dont un pour le chef de centre et un transformable. Le chauffage sera un système air-air. Le coût de cette opération s'élève TTC à 1 728 678 €. Les prix ont été serrés au maximum sans toucher à la qualité mais pour rester dans le budget initial. Les terrassements sont prévus en novembre décembre. Les travaux dureront dix mois. Les appels d'offre sont en cours. Lors de la nomination de deux pompiers professionnels à Riez (voir page 7 de ce n° 80), une présentation des plans de la future caserne, l'état d'avancement des dossiers ont été faits. La motivation du Conseil départemental pour cet important dossier a été notée.

Maquette de la nouvelle caserne.

Remplacement des menuiseries de l'école maternelle

Un moment de « non-occupation » de l'école maternelle (les vacances de Pâques) a permis de mettre en chantier la réfection de toutes les boiseries du bâtiment. Des économies d'énergie sont attendues. Tout était terminé pour la rentrée des classes. De plus un arbre mort dangereux dans la cour a été abattu.

Anciennes boiseries

Nouvelles boiseries

Fleurissement du village

Le fleurissement du village est à remarquer tant il apporte une note de gaîté aux principales avenues et autres lieux. Il faut noter le superbe charreton fleuri qui accueille les visiteurs de Riez à l'entrée du parking.
Les plantes ont été choisies en fonction de l'ensoleillement qui sera plus important après la taille des platanes. L'arrosage se fera grâce aux réserves faites dans des conteneurs spéciaux. Les fortes pluies de ce printemps assurent de bonnes réserves.

Stationnement

Un marquage au sol pour un stationnement en épis a été peint rue Hilarion Bourret. D'une part nous gagnons des places de stationnement en période estivale, d'autre part le stationnement devient interdit pour les poids lourds et autres engins qui entachaient la vue.

Cantines : lutte contre le bruit

Les cantines scolaires sont toujours un lieu où le bruit est important. Il faut le comprendre car c'est un moment de détente pour les enfants et chacun s'exprime à la cantonade expulsant à ce moment-là toutes les retenues emmagasinées dans la matinée de travail. Des tableaux spécialement conçus pour limiter le bruit ont été

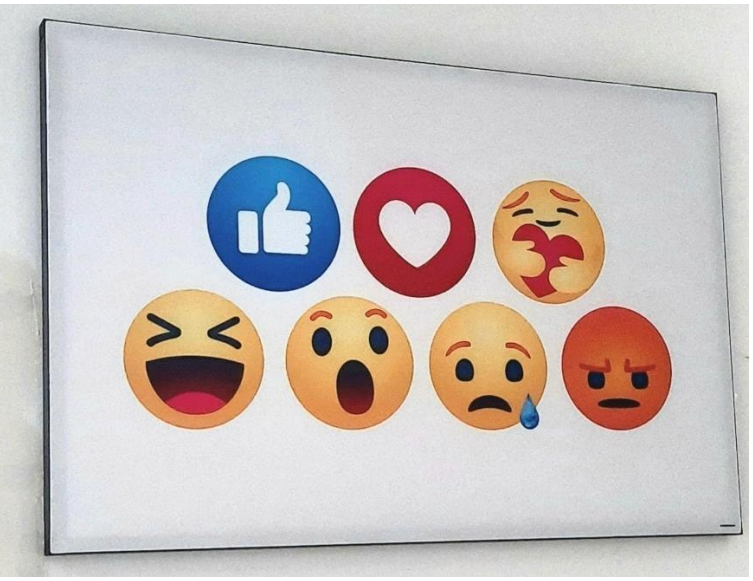

accrochés aux murs. Leur efficacité est reconnue par le personnel de service exposé à ces nuisances sonores.

Nouveaux conteneurs route de Puimoisson

Route de Puimoisson, à l'entrée de Riez, le spectacle des détritus déposés au mépris de tout respect de la vie commune est honteux. Sachez que le service de nettoiement de la DLVA ne vide que les conteneurs. Ce sont les employés municipaux qui ont cette charge supplémentaire. Ne croyez pas qu'un coup de pelle mécanique et un chargement dans le camion-benne municipal suffisent. Non, avant d'aller à la déchèterie, il faut trier : le bois, la ferraille, les appareils ménagers… chacun aura sa destination. Du temps perdu pour nos employés qui pourraient le consacrer à d'autres tâches. De nouveaux conteneurs ont été installés. Leurs abords vont être limités par des apports de terre afin de faire cesser les décharges sauvages.

Une caméra va être installée pour débusquer les contrevenants.

Pour rappel une déchèterie gérée par la DLVA est à disposition à Roumoules.

Autres travaux

La période pluvieuse que nous venons de connaître a fortement retardé les travaux qui devaient être réalisés avant l'été. Comme on pouvait s'y attendre, des ravinements ont dégradé plusieurs cheminements et leur conception doit être améliorée. Les travaux prévus sont malgré tout en cours d'exécution. Nous aurons l'occasion d'en reparler en détail dans un prochain Riézois. Il est cependant possible d'en montrer l'état d'avancement :

- Goudronnage

La Grand-Rue, la montée du cimetière et sa plateforme d'entrée, le trottoir bordant le baptistère sont concernés. La préparation du sol avec l'enlèvement des anciens enrobés a été faite.

- Barrières de l'ensemble paléochrétien

La barrière de part et d'autre de la route, pour limiter de la route la cathédrale antique et le baptistère, est mise en place. Il a fallu positionner les différents plots où seront vissés les piquets soutenant la barrière, cela après le goudronnage.

La Grand-Rue : préparation avant goudronnage

Mise en place des trottoirs et fixation des piquets

Mise en place de la gaine destinée à l'éclairage du baptistère

Futur chemin reliant le baptistère et les colonnes

- Cheminement entre le baptistère et les colonnes

Un chemin piétonnier va relier le baptistère aux Colonnes. Son traçage est en forme de S. Le creusement est en cours et sera comblé de gravier. Il sera matérialisé par un éclairage solaire.
À l'occasion de ces travaux une couche de gravier a été répandue sur l'espace arrière gauche du baptistère où se garent des riverains, ceci pour éviter les nuisances les jours de pluie, les voitures sortant polluant la chaussée avec de la boue.

- Bancs pour le repos des promeneurs

Cinq bancs vont être positionnés sur des plateformes construites à cette fin entre les nouveaux tilleuls qui, grâce aux pluies du printemps, se sont parfaitement enracinées. Deux autres bancs sont disposés derrière le baptistère.
Travail d'arrosage, de propreté et de coupe.

- Élimination des souches de peupliers

À l'automne 2023 les peupliers du Parc des Colonnes ont été coupés en raison, compte tenu de leur mauvais état sanitaire, du danger de chute possible. Après un temps d'attente nécessaire à la vérification de la non-repousse des racines, les souches sont éliminées. Une rogneuse est entrée en action. L'espace est maintenant praticable dans sa totalité. Pour le rendre attractif, des bancs vont être mis en place. Cela commence par le coulage de dalles en béton sur lesquelles ils seront fixés. Une belle promenade en préparation, des moments de repos dans un site archéologique remarquable et cher aux Riézoises et Riézois.

Emplacement des bancs

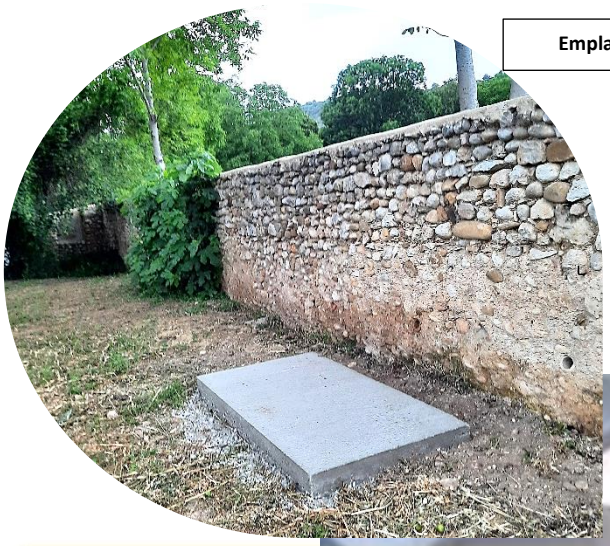

Rognage des souches de peupliers

Histoire du christianisme à Riez (nº 8)

Le temps des seigneurs évêques (1223-1234)

« Je suis César, je suis empereur ». Cette citation attribuée au pape Boniface VIII en 1294 illustre bien qu'à cette époque les évêques sont de véritables seigneurs, cumulant les pouvoirs temporels et spirituels.

L'évêché de Riez possède ainsi de nombreux biens et reçoit une part importante des revenus agricoles de ses différentes églises du plateau de Valensole jusqu'au haut Var actuel.

En 1223, Rostaing de Sabran succède à Hugues Raimond. Il est proche de Raymond Béranger, le comte de Forcalquier et souverain de Provence marié à Béatrice de Savoie, la mère de quatre reines : Marguerite, épouse de saint Louis, Éléonore femme d'Henri III d'Angleterre, Sancie, épouse de Richard, le frère d'Henri III et empereur d'Allemagne et enfin Béatrice, épouse de Charles d'Anjou, frère de saint Louis et roi de Sicile. Le comte souverain de Provence fait de nombreuses visites à l'évêque de Riez qui le reçoit dans le château de Saint-Maxime.

En 1230, Rostaing de Sabran aurait fait porter en triomphe deux chasses d'argent comportant les reliques du crâne et du bras de saint Maxime. La procession se déroule le mardi de Pentecôte dans toute la ville, provoquant de *« nombreux miracles »*. En tout cas, c'est bien à partir de cette époque que la vénération de saint Maxime est attestée à Riez et que l'on situe le début des traditionnelles bravades, fêtes populaires au cours desquelles s'affrontent deux camps pendant plusieurs jours.

Rostaing de Sabran est aussi à l'origine d'un monastère de franciscains à Riez, appelés cordeliers, un des plus anciens de Provence.

À la mort de l'évêque, les chanoines désignent Fouques de Caille à la tête de Riez. Issu d'une famille noble, il augmente encore les domaines de l'Église qui possède désormais la moitié de la seigneurie de Riez, toujours proche du pouvoir politique en place. En 1271, ce sont des reliques de sainte Thècle, la patronne historique de Riez, qui font l'objet de grandes processions. Convertie par le ministère de saint Paul, elle est réputée pour avoir été épargnée par les lions lors de son martyr. On ne se sait pas exactement comment les supposés ossements de la sainte se sont retrouvés à Riez.

C'est durant l'épiscopat de son successeur, Mathieu de Luzarche, que se tient un concile dans la cathédrale Saint-Maxime en 1285 qui réunit les évêques de suffragants d'Aix.

Différents évêques se succèdent dans la première moitié du XIVe siècle. On peut citer Pierre des Prés qui est ensuite nommé archevêque d'Aix alors que les papes sont installés à Avignon. Les relations entre les évêques et l'autorité municipale - les notables - restaurée par Raimond Bérenger ne sont pas toujours faciles. Le conseil de ville permet en effet d'éviter les excès de l'autorité temporelle des puissants évêques et de leur chapitre.

J.-L. Reignier, Historien du christianisme

RIEZASSOCIATIONS

Association Gymnastique Riézoise

Un jour parfait : les 50 ans de la Gym.
Nous la préparions depuis longtemps cette journée mémorable… Où anciens et actuels adhérents mais également des membres du bureau de tout temps ont consenti à faire le déplacement ! Juste pour se réunir autour de 50 bougies soufflées, tout le monde s'accorde à le dire, dans la joie et la bonne humeur. La doyenne des adhérents, Mme Josiane Blancheton (89 ans) a honoré de sa présence cette journée et nous a confié que la gym est son secret de longévité et contribue à sa bonne santé ! Force à nous d'y croire…

Un mot de bienvenue de notre présidente, un chant en hommage aux formateurs entonné en chœur par tous, des mouvements de gym tonique, un buffet gargantuesque et l'heure de la tombola a déjà sonné !! De nombreux lots offerts par les commerçants et artisans de Riez et ses alentours ont comblé un grand nombre de gagnants. Au plus fort de la journée, c'est une centaine de personnes, toutes générations confondues, qui ont assisté à cette belle journée. Le bureau remercie toutes celles et ceux qui, par leur dévotion, leur volonté et leur présence, ont fait vivre ces 50 premières années à l'Association de Gymnastique Riézoise.

Le Forum de septembre ouvrira les inscriptions de la prochaine saison.
Rendez-vous est pris pour une année sportive, amicale et sociale. Bonnes vacances à tous.

Souvenir du club de foot

Le Riézois 80 - 26

En haut de gauche à droite :

- Sauveur Missud
- Bébert Colomb
- Gilbert Zorzan
- Michel Gayde
- Armand Roman

En bas de gauche à droite :

- Patrick Riggi
- Claude Célestin
- Claude Anselmo
- Michel Zorzan
- Étienne Blancheton
- Gérard Riggi

Point d'Orgue

Un festival de guitare à Riez du 23 au 27 août 2023

Pour la première fois dans notre région se tiendra un festival de guitare à Riez, la semaine du 23 au 27 août 2023. **« Point d'orgue »,** association bien connue qui organise des concerts de musique à la cathédrale, se renouvelle et propose cet événement sous la forme d'un festival où plusieurs styles de musique seront proposés. Toutes les formes de guitares actuelles, anciennes et plus traditionnelles seront au programme.

Brassage des musiques et des cultures, **« Confluence »** sera l'intitulé de tout le programme du festival, ouvert aux harmonies et sons si multiples que la guitare, instrument le plus populaire qui soit, peut offrir. Divers lieux et divers horaires également pour permettre à tous d'écouter une grande variété de styles : pop, guitare jazz, guitare classique, flamenco, tango argentin, blues… La majorité des groupes proposera un répertoire acoustique faisant la part belle à l'instrument.

Organisés dans des lieux adaptés aux divers répertoires, nous pourrons ainsi entendre et écouter :

- le duo « Idylum » variété pop Place de la Mairie mercredi 23 août à 20 h 30,
- « Alex Boghossian » concert de guitare classique en duo à la cathédrale, jeudi 24 août à 17 h 30,
- « LMJ Blues Band » guitare blues au Parc des Colonnes, vendredi 25 août à 20 h 30,
- le duo « Pareja » duo bandonéon guitare tango argentin, à la cathédrale samedi 26 août à 17 h 30,
- le trio « Caminando » musique latine dans le jardin de l'Hôtel de Mazan, samedi 26 août à 20 h 30,
- « L'effet railleur » jazz manouche, Place de la Mairie dimanche 27 août à 17 h 30.

Un stand « atelier de lutherie » est prévu afin de sensibiliser le public à la construction des instruments.

Entrées payantes mais sur participation volontaire. Contact : Association Point d'Orgue – pointdorgue@orange.fr

Le club de judo

Le 16 juin le club de judo était en fête avec la remise des ceintures. Un moment convivial qui terminait une année d'activités et de succès dans les compétitions officielles.

Le club de judo de Riez est une association dynamique conduite par son président Joly. Il compte 62 licenciés : 44 ont de 4 à 14 ans, les autres plus de 15 ans forment le groupe des adultes. Deux entraînements par semaine permettent de développer au mieux les compétences au cours d'une année scolaire qui débute en septembre et se termine en juin. Le club de judo a vu la qualité de son enseignement se conclure par le gain de 2 podiums pour les benjamins : Romain Cigliano (2e) et Titouan Joly (3e). Quant à Ninon Joly, elle a été sacrée championne de France dans la catégorie minime Une première dans le département. Cela est le fruit d'un travail intense et assidu comprenant 9 h d'exercices par semaine et des entraînements à Riez, Manosque, Aix et Marseille afin de préparer le statut cadet qui est un passage difficile. Ninon a actuellement « le statut de haut niveau » dans la catégorie espoir.

Toute nos félicitations.

RIEZCARNET

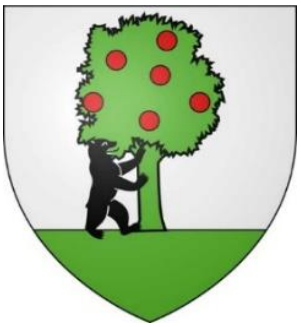

NAISSANCE

- Rosario THIERY SANCHEZ, né le 9 avril 2023 à Manosque

MARIAGES

- Jennifer RISACHER et Benjamin POURCELOT, le 20 mai 2023
- Thu Thao TRUONG et Nicolas SEGOND, le 3 juin 2023

DÉCÈS

- Le 18 mars 2023, Giuseppe ISAIA, né le 11 juillet 1928
- Le 21 mars 2023, Yvonne RIMBAUD Vve FLACHET, née le 14 mai 1923
- Le 23 mars 2023, Michaël PAULY, né le 6 décembre 1979
- Le 30 mars 2023, Jacques HECK, né le 6 mai 1947
- Le 24 mai 2023, Renée GIBELIN Vve HINAULT, née le 23 octobre 1932
- Le 28 avril 2023, Maurice MÉGY, né le 22 septembre 1936
- Le 28 avril 2023, Sandrine YNESTA, née le 30 juillet 1969
- Le 1er mai 2023, Marcel QUINCY, né le 15 septembre 1926
- Le 13 mai 2023, Yvette PIASCO ép. MATTEI, née le 10 janvier 1931

Parc naturel régional du Verdon
Une autre vie s'invente ici
#Verdon2038 UN NOUVEAU PROJET POUR LE TERRITOIRE
EPAGE VERDON
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DU VERDON
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

L'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du bassin versant du Verdon vous informe que **des travaux d'entretien et de restauration sont prévus sur le Colostre** sur une période de 6 mois, de septembre 2023 à février 2024. Ces travaux sont prévus **du château de campagne jusqu'à confluence avec l'Auvestre soit un linéaire de 2,2 km** (commune concernée : Riez).

Expression des élus minoritaires

A l'ordre du jour du dernier Conseil Municipal figurait l'attribution des subventions aux associations pour 2023. Leur grand nombre laisse à penser que bien des personnes s'investissent pour maintenir et ou créer des activités sportives, culturelles et autres dans le village. Dans ce cadre il est à déplorer que le football pourtant fédérateur pour les jeunes n'existe plus en tant qu'association. A quand une remise en état du stade ? D'autres associations refont surface comme par exemple Point d'orgue qui se consacre à la diffusion et au partage de la musique.

Nous avions précédemment examiné les finances municipales et souligné la faiblesse des dépenses d'équipement (travaux, matériels). En 2022, 6.055.707€ prévus au budget mais seulement 261.015€ dépensés soit 4,3%. D'année en année, les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune ne sont pas menés. Les rues, bâtiments, équipements et espaces publics se dégradent au grand désarroi de tous. Ceci ne génère pas d'économies, les subventions associées aux travaux non réalisés n'étant pas reçues. Au contraire, des dépenses importantes devront être faites à l'avenir pour rétablir la situation.

Christophe Dubois, Jacqueline Escudier, Anne-Sophie André